



# Les échos de la petite reine

n° 4

Février 2017

## Edito

En 2016, VeloVersailles a centré son activité sur deux projets importants pour le développement de la pratique de la bicyclette :

- La réalisation du nouvel aménagement du **boulevard de la République**.
- Les **conditions d'accès et de stationnement** pour le cycliste au futur Pôle d'échange multimodal de la gare des Chantiers.

Parallèlement, VeloVersailles a continué à appuyer la ville dans sa mise en place de "zones 30" à l'intérieur desquelles le **Double Sens Cyclable** (DSC) doit être adopté. Elle a également validé les emplacements des « **Cédez le Passage Cycliste au Feu** » (CPCF).

De même, notre association a contribué aux actions de **renforcement de la sécurité à bicyclette**, notamment en direction des jeunes scolaires.

Par ailleurs, l'extension de Versailles Grand Parc (VGP) ouvre des opportunités pour créer de **nouveaux itinéraires cyclables Nord Sud de Bougival à Velizy** en passant par Versailles. Dans ce cadre, nous avons émis des propositions pour un stationnement adapté au centre commercial de Parly 2.

Enfin, nous avons le plaisir de vous adresser une version réactualisée de la brochure « **Le Code de la Rue** » extrait du Code de la route : vous y trouverez pour chaque mode de déplacement la réglementation en vigueur pour un meilleur partage de l'espace.

**Mieux faire connaître notre association sera un des objectifs de l'année 2017.** Par des outils de communication plus diversifiés, l'organisation de nos sorties à bicyclette serait mieux repérée. Nous envisageons aussi de moderniser notre site Internet. Notre priorité restera toutefois la réussite des aménagements du Boulevard de la République et du Pôle d'échange multimodal.

Isabelle Claude

---

## Les projets (1)

### Boulevard de la République : un aménagement adapté aux cyclistes et aux piétons

**Après aménagement : un partage équilibré de l'espace dans l'aval du boulevard**



**2 trottoirs de 2m78 de large** pour les piétons, les poussettes et les trottinettes

**2 bandes cyclables de 1m75** pour les cyclistes

**2 voies de 3 m de large** pour les autos... et des places pour stationner,

sans oublier les arbres, les arbustes et les fleurs

### Pour mémoire

En 2012, le boulevard de la République a été inscrit comme devant faire l'objet d'un aménagement prioritaire par la municipalité.

L'analyse du projet (services techniques de la ville) a associé le groupe de travail «Déplacements et infrastructures» de la mairie, puis le conseil de quartier de Montreuil.

Les instances consultées ont préconisé pour les cyclistes une bande cyclable sur la chaussée à côté de la voie réservée aux automobiles, clairement séparées du trottoir réservé aux piétons par des arbres et du stationnement.

Le projet retenu a été adopté le 14 avril 2016 par le conseil municipal à une marge majoritaire (1 voix contre et deux abstentions).

Les travaux ont démarré à la fin du printemps 2016 et devraient se dérouler en 3 phases.

### Notre avis

**La première phase de l'aménagement est très réussie.** La bande cyclable est large, légèrement surélevée par rapport à la voie réservée aux automobiles.

En préalable à la réalisation des deux autres tranches de travaux, la mise en place du stationnement payant dans le courant de l'année s'accompagnera de la verbalisation du stationnement sauvage. Cet aménagement devient d'autant plus urgent qu'il supprimera la discontinuité cyclable préjudiciable à la sécurité des cyclistes.

Avant aménagement : l'amont du boulevard un matin de février 2017



## Les projets (2)

### Le futur pôle d'échanges multimodal de la gare des Chantiers : quelle place pour nos vélos ?

Ce projet vise à créer une véritable gare routière (jusqu'à 110 bus/heure) tout en aménageant les anciens entrepôts en espaces de bureaux et d'habitations. « L'écosystème » actuel où principalement les piétons et les voitures avaient accès à la gare, s'enrichit donc.

En 2016, VeloVersailles a participé à la concertation publique : après un inventaire des places vélo, des cheminements et de l'usage actuel de l'espace pour stationner son vélo, nous avons déposé une synthèse écrite portant sur l'évolution des besoins par rapport aux 280 places actuelles, et suggéré des emplacements.

*Par exemple, le stationnement éloigné de la rue de*



*l'abbé Rousseau est délaissé au profit du stationnement sauvage des deux côtés de la rampe. Il faut tenir compte de l'usage réel qui veut qu'on gare son vélo au plus près de l'entrée principale.*



*Autre exemple de recommandation : augmenter le nombre de places rue de la Porte de Buc et protéger contre l'intrusion des deux roues motorisées.*

Lors de la réunion du Comité de Suivi de mi-décembre, auquel nous participons, le maître d'ouvrage a présenté un projet où **le nombre de places vélo (560 à terme), dont l'offre en parking sécurisé (200)**, correspond à notre analyse pour favoriser le mode vélo-train. Les emplacements précis et les cheminements restent à déterminer. Il y a donc un vrai progrès par rapport au dossier initial, mais encore du travail de concertation.

Nous continuerons à participer aux réunions du Comité de Suivi.

---

## Les nouveaux aménagements cyclables

### Zones 30 et DSC

La zone 30 contribue à apaiser la circulation et à encourager la pratique du vélo au quotidien.

#### Nouvelles zones 30 à Versailles...

- en 2016, nouvelle extension dans le quartier des Chantiers ;
- en 2017, mise en place dans l'ensemble du quartier de Porchefontaine. Nos adhérents du quartier se sont largement associés au projet finalisé par le conseil de quartier et la ville.

#### ...et nouveaux DSC

Dans les zones 30, le législateur impose la création de doubles sens cyclables (DSC), sauf exception justifiée par arrêté municipal.

En 2016, deux beaux exemples de DSC dans le quartier des Chantiers :

- **rue de Limoges** : la bande cyclable, en descente, est apparue sans grand intérêt dans le cadre d'une zone 30. Elle a été remplacée par un double sens cyclable très utile pour les collégiens du quartier Saint-Louis scolarisés à Pierre de Nolhac.
- **rue de Noailles** (entre rue des Chantiers et place des Francine) : la mise en sens unique de cette partie de la rue de Noailles a eu pour conséquence la création d'un DSC très confortable qui raccourcit le trajet des cyclistes rejoignant le quartier Saint-Louis. Néanmoins, ce DSC n'est pas facile à prendre quand on vient de la gare de Versailles Chantiers en l'absence de Tourne à gauche pour le cycliste. En effet, en raison d'un trafic automobile important dans la rue des Chantiers, les services techniques de la ville n'ont pas autorisé le Tourne à gauche.

La solution pour le cycliste consiste à «traverser l'intersection à vélo» pour s'insérer dans le flux automobile qui monte la rue de Noailles en provenance de l'avenue de Paris.

...

### « Cédez le passage cycliste au feu » Déploiement des CPCF dans toute la ville



Panneau M12a



Panneau M12b

Après l'expérience positive des deux «Cédez le passage cycliste au feu» (CPCF) rue de l'école des postes en 2014, la ville a déployé en 2016 aux feux d'intersection :

- 33 panneaux Tourne à droite (M12a),
- 31 panneaux Tout droit (M12b).

Ce dispositif fluidifie le déplacement du cycliste qui n'a plus besoin de s'arrêter au feu rouge pour tourner à droite ou aller tout droit, sans toutefois bénéficier de la priorité. Le feu rouge devient pour le cycliste une balise de priorité.

Les emplacements choisis par les techniciens de la ville ont été validés par notre association au cours de deux visites de repérages.

Une prochaine campagne de panneaux CPCF devrait démarrer bientôt. **Merci de nous faire remonter vos demandes et commentaires.**

---

## Sécurité et vigilance

### o Opération Permis vélo avec les élèves de CM2 de Versailles

Cinq adhérents de VeloVersailles ont animé pendant 3 jours un atelier pédagogique «Comment bien circuler en ville» dans le cadre des journées scolaires de la sécurité routière organisées pour les CM2 des écoles de la ville. Les enfants devaient réagir en tant que cyclistes aux situations présentées sur un diaporama de photos prises en ville (exemple photo ci-contre).



## ○ Sécurité des vélos et des cyclistes : opération à la sortie de St Jean-Hulst

Le 18 octobre, nous avons participé à une opération de vérification des vélos, principalement de collégiens et de lycéens de Saint Jean-Hulst. En parallèle, la mairie effectuait le gravage des cadres de vélos, qui est une opération permettant à la police d'identifier rapidement un vélo volé. Ce gravage, gratuit, suivi d'une inscription sur le site [bicycode.fr](http://bicycode.fr), est dissuasif. Ce soir-là, malgré une pluie battante, **plus de 100 vélos ont été inspectés et gravés.**

## Avis aux parents

Nous observons que 80% des vélos de collégiens et plus de 50% des vélos de lycéens présentent une grave non conformité au Code de la Route, telle que : défaut d'éclairage, frein défectueux. **Être visible est capital pour la sécurité des cyclistes.** Les vélocistes proposent maintenant des éclairages facilement amovibles et fiables. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de détails.

## Les tribulations d'un cycliste à Versailles...



## ...ou Comment je réagis dans cette situation :

- a) j'accélère dans l'herbe et je raye la portière avec ma pédale
- b) je passe au pas sur la gauche après avoir donné un coup de sonnette et laissé passer les piétons
- c) j'appelle la police
- d) je laisse un mot sur le pare-brise, demandant au conducteur de mieux se garer la prochaine fois
- e) je prends une photo et je l'envoie à VeloVersailles
- f) j'attends le retour du conducteur pour lui expliquer la vie des cyclistes
- g) j'éviterai demain de stationner ainsi avec ma voiture
- h) j'imagine une autre réponse

## Sortir de Versailles...

### ...pour se rendre à Parly2 et y garer son vélo

Après une 1<sup>ère</sup> rencontre en mars 2016 avec le directeur du centre commercial, nous avons profité de la belle saison pour évaluer la commodité des différents accès à Parly2 à vélo depuis Versailles, ainsi que la circulation et le stationnement des vélos sur les esplanades-parkings du centre commercial, hors zones de travaux.

Début septembre, nous avons partagé avec lui nos préconisations pour un déplacement sécurisé des vélos sur les esplanades-parkings du centre commercial, et pour un stationnement pratique des vélos à proximité des principales portes du centre.



A suivre avant la fin des travaux...

## Nos sorties à bicyclette

### La convergence du 4 juin 2016



*Quelques adhérents de VeloLoges devant la place de la cour carrée du Louvre*

Elle a bien eu lieu malgré les inondations qui laissent craindre jusqu'à la dernière minute une annulation. Nous avons accueilli devant la mairie de Versailles les **cyclistes des alentours**, notamment ceux des **autres antennes de VeloBuc**, dont VeloLoges, ainsi que ceux de **l'association vélo de St Quentin**.

Puis nous (une centaine de cyclistes) avons entamé notre descente jusqu'au pont de Sèvres, descente au cours de laquelle les **cyclistes de Chaville et de Sèvres** nous ont rejoints.

Après avoir longé la Seine jusqu'au Louvre, nous avons retrouvé les autres cyclistes **d'Ile de France**. Au total, 17 kms parcourus. Après un pique-nique sur l'esplanade des Invalides, certains d'entre nous sont rentrés par la coulée verte jusqu'à Massy, puis Bièvres, Jouy et Versailles (37 km), les autres par le RER.

### Architectures à vélo

Comment découvrir de belles façades en testant des itinéraires vélo à travers les quartiers de Versailles.

Dimanche 9 octobre, un peloton d'une dizaine amateurs s'élançait sous le soleil à la découverte d'un échantillon de l'architecture « ordinaire » de Versailles, échantillon choisi parmi les immeubles lauréats d'un prix du ravalement décerné par la ville ces dernières années

Nous faisons halte devant une dizaine d'immeubles révélateurs de la variété des constructions dans la ville, depuis l'immeuble XVIIème des Mousquetaires place Charrost, jusqu'à celui des années 1950 de la rue Vauban, en passant par un incontournable spécimen fin XIXème de villa Bachelin -très gentiment commentée par son propriétaire.

Nous aiguisons notre regard grâce aux argumentaires de la Maison de l'architecture et du patrimoine, qui nous ont permis de préparer cette balade passionnante.

D'un arrêt à l'autre, nous circulons avec discipline, évidemment, sur les espaces dédiés aux vélos ou partagés avec les autos.

Cette 1<sup>ère</sup> édition de notre balade « Architectures à vélo » nous promène durant 3 heures à travers les quartiers Notre-Dame, Clagny, et Montreuil, avec une incursion dans Jussieu.

Comme elle nous a beaucoup plu, nous en préparons d'autres tout aussi intéressantes pour les beaux jours de 2017, en visant d'autres quartiers car les petites merveilles ne manquent pas.



*Zoom sur les stucs décorant les fenêtres d'une villa Bachelin*

---

## « Vie pratique »

### N'oubliez pas de renouveler votre adhésion à VeloVersailles pour l'année 2017

- soit en utilisant le coupon réponse joint à la convocation,
- soit en ligne sur le site de VeloVersailles <http://velobuc.free/versailles.html>

### Nos prochaines balades

- Dimanche 26 mars à 15h : Balade Architectures à vélo
- Dimanche 23 avril à 14h30 : De Versailles à Rennemoulin
- Dimanche 7 mai à 14h30 : De Versailles à Velizy

### Vous voulez apprendre à réparer votre vélo

#### La Boîte à Cykler vous accueille à Viroflay.

- Prochain atelier le 4 mars 2017 de 11h à 13h devant la médiathèque ou à La forge (si pluie)

Les échos de la petite reine n°4 février 2017 – Ont contribué à ce numéro : Elisabeth Bour, Monique Cambier, Isabelle Claude, Eric Harlé – VeloVersailles – adresse mail : [veloversailles@gmail.com](mailto:veloversailles@gmail.com) – site internet : <http://velobuc.free/versailles.html> - VeloVersailles est membre de VeloBuc et de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)

